

LA CFDT FINANCES PUBLIQUES S'OPPOSE

- à la remise en cause du financement des services publics aboutissant à leur dislocation et à celle de la DGFIP plus particulièrement
- à un directeur général qui accompagne cette remise en cause en proposant sa « géographie revisitée », et des suppressions massives d'emplois et de moyens
- à la communication anxiogène du Ministre Darmanin qui n'est que mépris du travail des agents de la DGFIP
- au projet de loi de transformation de la Fonction publique

LA CFDT FINANCES PUBLIQUES EXIGE

que les missions régaliennes d'assiette et de recouvrement des impôts et taxes, de tenue de la comptabilité et des budgets de l'État et des organismes publics (dont les finances sont garanties par les impôts des citoyens), des missions foncières, de contrôle soient **exercées par des fonctionnaires** parce qu'ils garantissent :

- la neutralité, celle qui participe à l'égalité de traitement de tous et partout
- l'indépendance, celle qui assure le respect de la Loi en cas de pression politique partisane
- la gratuité, celle qui mutualise les coûts à la place de le faire payer l'utilisateur

**LA CFDT FINANCES PUBLIQUES
APPELLE À LA GRÈVE ET À UNE
MANIFESTATION NATIONALE
LE 28 MARS À PARIS.**



**FINANCES
PUBLIQUES**